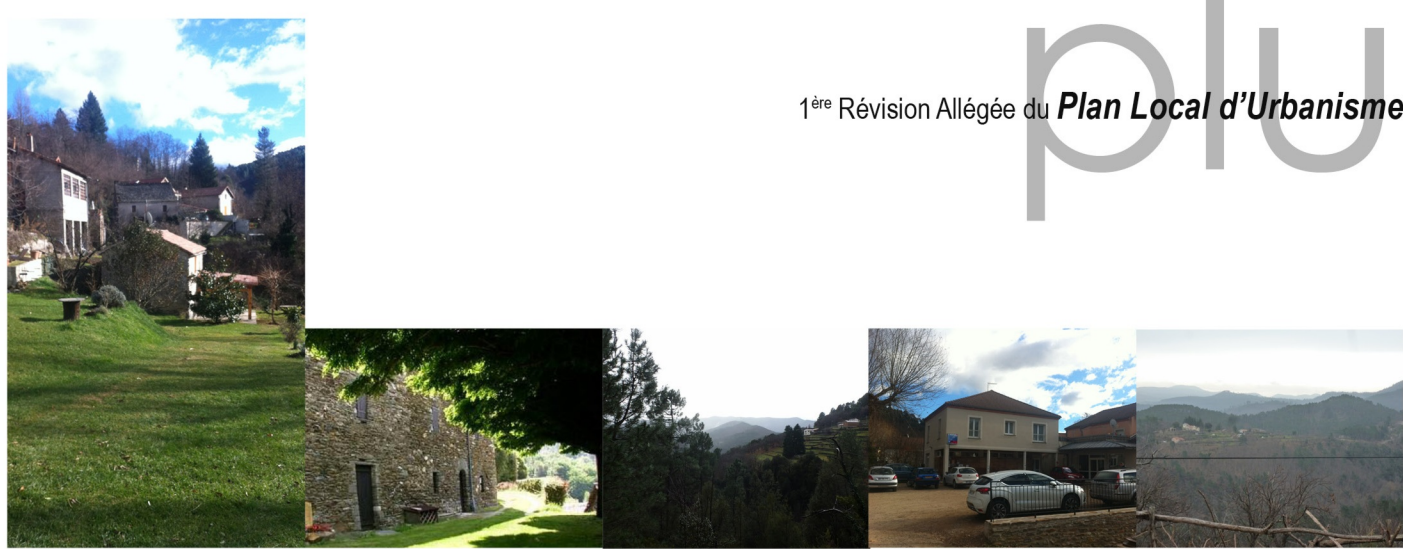




1^{ère} Révision Allégée du **Plan Local d'Urbanisme**

4b1. Plan de zonage général

Document arrêté - Juin 2024

agence
RobIn &
Carbonneau

Zonage du PLU

Zones urbaines

- UA / UA6
- UB
- UE

Zones agricoles

- A
- AC

Zones naturelles

- N
- NJ
- N11 / N12

Prescriptions se superposant au zonage

Éléments du paysage et de patrimoine bâti classés au titre des articles L.151-19 et/ou L.151-23 du Code de l'Urbanisme

- Éléments du patrimoine bâti
- ◆◆◆ Éléments du paysage à créer (linéaires)
- ◆◆◆ Éléments du paysage à protéger (linéaires)
- Éléments du paysage à protéger (masses)

Espaces Boisés Classés (EBC)

- Arbre remarquable
- Espace Boisé Classé

Autres prescriptions

- Zone d'aléa Inondation
- Emplacement réservé
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Périmètre de constructibilité STECAL
- Périmètre de recul « Amendement Dupont » (art. L.111-6 à L.111-7 C.U.)
- Bâtiment ruiné présentant un intérêt architectural ou patrimonial pouvant être restauré

Liste des emplacements réservés	Surface en m²	Parcelles concernées	Bénéficiaire	Vocation
ER 01	177	530	Commune	Création de stationnements
ER 02	260	545	Commune	Création de stationnements
ER 03	517	995 et 996	Commune	Création d'une voie de desserte
ER 04	2812	205, 208 et 209	Commune	Création d'accès, stationnements et extension du cimetière

